



## **Mémoire prébudgétaire 2017-2018**

Présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Présenté par :

Manufacturiers et Exportateurs du Canada

[www.cme-mec.ca](http://www.cme-mec.ca)

Le 4 août 2017

## Résumé

La productivité est le facteur le plus déterminant de la croissance économique et de la prospérité. Une économie productive attire des investissements, permet la création d'emplois, favorise l'augmentation des salaires et améliore le niveau de vie de tous les Canadiens.

Malheureusement, le Canada affiche l'un des taux de croissance de la productivité manufacturière les plus faibles parmi les pays membres de l'OCDE. Par conséquent, un écart important s'est créé entre le Canada et plusieurs pays concurrents. Par exemple, les manufacturiers aux États-Unis sont 154 % plus productifs qu'ils l'étaient en 1990. Au Canada, ce gain ne s'établit qu'à 73 %.

Cette tendance doit être renversée. Le secteur manufacturier est le pilier de l'économie canadienne. Il représente, directement et indirectement, près de 30 % de l'ensemble de l'activité économique à l'échelle du pays et quelque 27 % de l'emploi. Une productivité peu élevée incite les investisseurs nationaux et étrangers à bouder le Canada et à s'établir dans d'autres pays. Sont ainsi perdues des occasions de créer des emplois de la classe moyenne à rémunération élevée et de stimuler la croissance économique et la création de richesse.

Pour combler l'écart de productivité dans le secteur manufacturier et aider à positionner le Canada sur la voie de la croissance économique et de la prospérité à long terme, Manufacturiers et Exportateurs du Canada propose les recommandations qui suivent :

### Recommandations

- 1. Le gouvernement du Canada devrait augmenter les investissements directs dans les entreprises à fort potentiel par la création d'un programme de financement à risques partagés visant à améliorer la productivité et à accélérer la commercialisation de produits novateurs.**
- 2. Le gouvernement du Canada devrait augmenter l'enveloppe budgétaire du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) à 2 milliards de dollars par année, rendre ce programme permanent et affecter la moitié de ces fonds à l'innovation dans le secteur manufacturier. De plus, le FSI devrait être élargi pour inclure des crédits d'impôt pour des améliorations de processus et l'acquisition de logiciels, et le financement devrait être offert à tous les manufacturiers, sans distinction.**
- 3. Le gouvernement du Canada devrait améliorer les taux d'amortissement et offrir des crédits d'impôt pour encourager les investissements dans la machinerie et l'équipement ainsi que dans les technologies environnementales et de fabrication de pointe.**

4. **Le gouvernement du Canada devrait créer une structure pour la fiscalité des entreprises réglementaire et concurrentielle à l'échelle mondiale qui favorise la croissance et les investissements.**
5. **Le gouvernement fédéral devrait augmenter les investissements dans la formation de la main-d'œuvre coordonnée par l'employeur tout en collaborant avec l'industrie pour attirer les groupes sous-représentés vers des emplois dans le secteur manufacturier.**

## Contexte

Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC) est ravi que le Comité permanent des finances de la Chambre des communes axe les consultations prébudgétaires sur des questions liées à la productivité et à la compétitivité au Canada. La productivité est le facteur le plus déterminant de la croissance économique et de la prospérité. Une économie productive attire des investissements, permet la création d'emplois, favorise l'augmentation des salaires et améliore le niveau de vie de tous les Canadiens.

Malheureusement, le bilan du Canada en matière de productivité laisse à désirer. Selon des données de l'OCDE, la productivité du travail globale dans l'économie canadienne est l'une des plus faibles parmi les pays du G7. Les États-Unis sont 30 % plus productifs que le Canada; l'Allemagne, elle, est 38 % plus productive.

### **Productivité : le Canada est à la traîne par rapport aux pays du G7**

(Productivité du travail réelle en 2015. Indice : États-Unis = 100)

Moyenne des pays du G7 : 91,1
-------------------------------

Canada France Allemagne Italie Japon R.-U. É.-U.
--

La situation est à peu près la même dans le secteur manufacturier. Au cours des 20 dernières années, le Canada a affiché l'un des taux de croissance de la productivité manufacturière les plus faibles parmi les pays membres de l'OCDE. Par conséquent, un écart important s'est créé entre le Canada et plusieurs pays concurrents. À défaut d'une véritable croissance de la productivité, la compétitivité du secteur manufacturier dépend de plus en plus de facteurs atténuants comme un taux de change peu élevé, ce qui, dans les faits, appauvrit les Canadiens par la même occasion.

**Croissance de la productivité du travail dans le secteur manufacturier**  
1996 à 2016 (en %)

Corée du Sud  
Taïwan  
République tchèque  
Irlande  
Suède  
Singapour  
États-Unis  
Belgique  
France  
Danemark  
Finlande  
Autriche  
Pays-Bas  
Royaume-Uni  
Allemagne  
Japon  
Espagne  
Canada  
Norvège  
Australie  
Italie

Mais le plus inquiétant pour le Canada est l'important écart en matière de productivité manufacturière qui existe par rapport aux États-Unis. Les manufacturiers états-uniens sont 154 % plus productifs qu'ils l'étaient en 1990. Pour les manufacturiers canadiens, ce gain ne s'établit qu'à 73 %. Cet écart s'est principalement creusé à la fin des années 1990 et au début des années 2000, lors du début de l'utilisation généralisée d'Internet et des technologies numériques en milieu de travail. La productivité aux États-Unis a grimpé en flèche au cours de cette période, alors qu'au Canada, la croissance a été modérée, dans le meilleur des cas.

**Écart de productivité dans le secteur manufacturier au Canada et aux États-Unis**  
(Indice : 1990 = 100)

États-Unis
Canada

La bonne nouvelle, c'est que cet écart a légèrement diminué au cours des dernières années. Ainsi, depuis 2011, la productivité dans le secteur manufacturier canadien a augmenté de 8,1 %, alors qu'elle a reculé de 0,7 % aux États-Unis. Parmi les pays du G7, seule l'Allemagne a mieux fait que le Canada au chapitre de la croissance de la productivité manufacturière au cours des

cinq dernières années. Mais malgré cette amélioration, un écart important reste à être comblé. Le Canada est en compétition avec les autres pays de la planète pour attirer des investissements dans le secteur manufacturier; une faible productivité crée un désavantage qui a pour effet de dévier ces investissements vers d'autres pays. Sont ainsi perdues des occasions de créer des emplois de la classe moyenne à rémunération élevée et de stimuler la croissance économique et la création de richesse.

Par ailleurs, la stagnation de la croissance de la productivité dans le secteur manufacturier aux États-Unis ne passe pas inaperçue. Les décideurs politiques états-uniens ont des plans ambitieux pour réduire les impôts, alléger le fardeau de la réglementation et stimuler les investissements des entreprises, mesures qui aideront à favoriser une nouvelle croissance et à accroître la productivité au sud de la frontière. Le Canada se doit de réagir rapidement face à ce défi ou l'écart risque de se creuser de nouveau.

Des mesures peuvent être prises dans des domaines particuliers pour améliorer la productivité dans le secteur manufacturier et, ce faisant, positionner le Canada sur la voie de la croissance économique et de la prospérité à long terme. Par exemple :

- Améliorer le bilan du Canada en matière de R-D dans le secteur des entreprises, d'innovation et de création et de commercialisation de nouveaux produits;
- Aider les manufacturiers canadiens à augmenter les investissements pour la machinerie et l'équipement qui permettent d'accroître la productivité et à adopter de nouvelles technologies de fabrication de pointe;
- Créer un environnement d'affaires plus concurrentiel en diminuant les impôts et le fardeau de la réglementation des manufacturiers;
- Agir relativement aux enjeux de la formation axée sur des compétences et de la pénurie de main-d'œuvre, notamment la sous-représentation des femmes dans la main-d'œuvre du secteur manufacturier.

Dans cette optique, MEC est heureux de présenter les recommandations qui suivent au gouvernement du Canada.

## **Recommandations**

### **A. Améliorer le bilan du Canada en matière d'innovation et de commercialisation**

La productivité et la compétitivité sont alimentées par l'innovation, qui est la capacité à transformer des idées en nouvelles manières de produire des biens et de commercialiser de nouveaux produits. À cet égard, l'un des plus grands obstacles pour les manufacturiers est le risque qu'un produit aboutisse à un échec sur le plan commercial. Les coûts liés à la création et à la commercialisation d'un produit peuvent être élevés, et le rendement économique, incertain.

L'atténuation de ces risques changerait nettement la donne pour les manufacturiers pour ce qui est de leur capacité à innover et à commercialiser de nouveaux produits.

À cette fin, MEC recommande ce qui suit.

**RECOMMANDATION 1 : Que le gouvernement du Canada augmente les investissements directs dans les entreprises à fort potentiel par la création d'un programme de financement à risques partagés visant à améliorer la productivité et à accélérer la commercialisation de produits novateurs.**

Les fonds seraient accordés aux entreprises au moyen de prêts à remboursement conditionnel pour la commercialisation à long terme de projets de recherche et de développement, de développement des marchés et d'expansion des activités qui couvriraient jusqu'à un tiers des dépenses admissibles. Le programme serait conçu pour des projets préconcurrentiels dans le domaine du développement technologique au sens large du terme, notamment les technologies environnementales, les sciences de la vie, les technologies de l'information et des communications et la fabrication de pointe. Les modalités de remboursement des prêts dépendraient de la réussite de la commercialisation de la technologie en question.

Au début du mois de juillet, le gouvernement fédéral a annoncé la création du Fonds stratégique pour l'innovation, un programme doté d'un budget de 1,26 milliard de dollars sur cinq ans qui vise à stimuler l'innovation au Canada dans quatre domaines :

- Recherche, développement et commercialisation par les entreprises de nouveaux produits et services;
- Croissance et expansion des entreprises;
- Nouveaux investissements au Canada;
- Collaboration entre les secteurs public et privé pour le développement et la démonstration de nouvelles technologies.

MEC accueille favorablement cette initiative; il s'agit d'un pas important dans la bonne direction pour attirer des investissements de grande qualité dans de nouvelles technologies et élargir l'éventail des biens qui sont produits au Canada. Toutefois, MEC a certaines réserves par rapport à la taille du programme. Un financement total de 1,26 milliard de dollars sur cinq ans ne sera pas suffisant pour combler le vaste écart en matière d'innovation qui existe entre le Canada et ses principaux concurrents étrangers dans le domaine de la fabrication. De plus, MEC estime que le FSI devrait être élargi pour inclure les améliorations de processus et l'acquisition de logiciels ainsi que le développement de nouveaux produits. En dernier lieu, les fonds devraient être mis à la disposition de tous les manufacturiers, pas seulement de ceux qui sont visés par les programmes antérieurs.

Par conséquent, MEC recommande ce qui suit.

**RECOMMANDATION 2 : Que le gouvernement du Canada augmente l'enveloppe budgétaire du Fonds stratégique pour l'innovation à 2 milliards de dollars par année, rende ce programme permanent et affecte la moitié de ces fonds à l'innovation dans le secteur manufacturier. De plus, le FSI devrait être élargi pour inclure des crédits d'impôt pour des améliorations de processus et l'acquisition de logiciels, et le financement devrait être offert à tous les manufacturiers, sans distinction.**

**B. Investissements pour la machinerie, l'équipement et les technologies de pointe**

Les investissements dans la machinerie, l'équipement et les technologies de pointe constituent le facteur le plus important pour améliorer la productivité et la compétitivité du secteur manufacturier et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Malheureusement, le Canada a pris la mauvaise direction. Les niveaux d'investissement non seulement sont bien inférieurs à ceux de nos concurrents étrangers, mais ils déclinent plutôt que d'augmenter.

Pour renverser cette tendance, MEC recommande ce qui suit.

**RECOMMANDATION 3 : Que le gouvernement du Canada améliore les taux d'amortissement et offre des crédits d'impôt pour encourager les investissements dans la machinerie et l'équipement ainsi que dans les technologies environnementales et de fabrication de pointe.**

Cette mesure devrait être prise au moyen de deux initiatives :

- a) Créer une structure fiscale permanente de déduction pour amortissement accéléré pour les technologies environnementales et de fabrication de pointe qui permet aux manufacturiers de réclamer une radiation immédiate la première année pour toutes les dépenses en capital admissibles, dont les logiciels;
- b) Étendre à l'échelle du Canada le crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique et augmenter, de 10 à 25 %, le pourcentage utilisé pour calculer les crédits d'impôt pour les dépenses admissibles.

**C. Créer un environnement d'affaires plus concurrentiel**

Pour être compétitif à l'échelle mondiale, il est nécessaire d'avoir une structure fiscale et réglementaire qui attire les investissements nationaux et étrangers et qui encourage les petites entreprises à croître pour devenir de grandes entreprises. Malheureusement, la compétitivité fiscale des entreprises et la compétitivité réglementaire au Canada s'érodent. Alors que des pays comme les États-Unis réduisent les taux d'imposition et allègent le fardeau de la réglementation pour attirer les investissements, le Canada progresse dans la direction opposée.

Pour faire du Canada un pays plus intéressant où faire des affaires, MEC recommande ce qui suit.

**RECOMMANDATION 4 : Que le gouvernement du Canada crée une structure pour la fiscalité des entreprises réglementaire et concurrentielle à l'échelle mondiale qui favorise la croissance et les investissements en :**

- a. S'engageant à procéder à un examen complet du régime fiscal des sociétés pour s'assurer qu'il est compétitif et qu'il attire de nouveaux investissements au Canada, ce qui comprend les éléments suivants :
    - a. Créer un crédit d'impôt national pour la fabrication et la transformation qui diminue, de 15 à 12 %, le taux d'imposition des sociétés réel du gouvernement fédéral pour les manufacturiers;
    - b. Réformer la structure de la fiscalité des entreprises pour s'assurer qu'elle ne pénalise pas les petites entreprises qui grandissent au-delà d'un certain point;
    - c. Modifier la structure de la fiscalité des entreprises pour que les revenus d'entreprise qui sont gardés aux fins de réinvestissement pour de nouvelles dépenses d'immobilisation soient exonérés d'impôt.
  - b. Mettre en œuvre une déclaration des droits en matière de réglementation qui améliore la transparence et la prévisibilité et qui axe les lois et les règlements sur l'atteinte des résultats souhaités des politiques, plutôt que de fixer des procédés opérationnels.
- D. Résoudre les problèmes de pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur manufacturier.

Les manufacturiers mentionnent de manière systématique les pénuries de main-d'œuvre et de compétences comme étant les problèmes les plus importants contre lesquels ils butent. Ces pénuries font grimper les coûts, minent la productivité et érodent la compétitivité des manufacturiers à l'échelle mondiale. Elles ont également pour effet de pousser les entreprises à sous-investir dans les technologies de fabrication de pointe parce qu'elles n'ont pas de travailleurs ayant les connaissances techniques nécessaires pour utiliser ces technologies à leur plein potentiel.

Ces pénuries sont attribuables à de nombreux facteurs, notamment une incapacité à attirer des jeunes, des femmes et des membres d'autres groupes sous-représentés dans le secteur manufacturier et un décalage entre le système de formation structurée et les besoins de l'industrie. Par conséquent, le nombre de postes vacants pour certains postes est élevé, la main-d'œuvre du secteur manufacturier vieillit rapidement, et le taux de chômage du secteur est à son plus bas niveau en plus de 40 ans.

Les manufacturiers ont besoin de l'aide des gouvernements pour améliorer la qualité de la formation structurée et de la formation en milieu de travail et pour attirer les groupes sous-représentés vers leur secteur.

MEC recommande ce qui suit.

**RECOMMANDATION 5 : Que le gouvernement fédéral augmente les investissements dans la formation de la main-d'œuvre coordonnée par l'employeur tout en collaborant avec l'industrie pour attirer les groupes sous-représentés vers des emplois dans le secteur manufacturier. Plus concrètement :**

- a. Élargir et améliorer le programme Subvention canadienne pour l'emploi :
  - I. Rendre ce programme permanent et accroître son enveloppe budgétaire;
  - II. Permettre le financement de la formation sur plusieurs années et élargir l'éventail de la formation en milieu de travail admissible dans le cadre de ce programme;
  - III. Uniformiser les processus à l'échelle du pays et abréger les délais d'approbation.
- b. Collaborer avec l'industrie pour trouver de nouvelles manières d'attirer les femmes, les jeunes, les Autochtones et les membres des autres groupes sous-représentés vers des emplois dans le secteur manufacturier.

## **Manufacturiers et Exportateurs du Canada**

Depuis 1871, Manufacturiers et Exportateurs du Canada se bat pour l'avenir des secteurs canadiens de la fabrication et de l'exportation et aide ces secteurs à croître. MEC représente directement plus de 2 500 entreprises de premier plan à travers le pays. Plus de 85 % des membres de MEC sont des petites et moyennes entreprises. En tant que principal réseau d'affaires au Canada, MEC, grâce à diverses initiatives, dont la création de la Coalition des manufacturiers du Canada, est en relation avec plus de 100 000 entreprises d'un océan à l'autre et est actif dans les secteurs de la fabrication, du commerce international et des services. Le réseau de membres de MEC compte pour quelque 82 % de la production manufacturière totale et pour 90 % des exportations canadiennes.

[www.cme-mec.ca](http://www.cme-mec.ca)

### **Pour nous joindre**

Mathew Wilson, vice-président principal  
Manufacturiers et Exportateurs du Canada  
[mathew.wilson@cme-mec.ca](mailto:mathew.wilson@cme-mec.ca)

Mike Holden, directeur, Politiques et économie  
Manufacturiers et Exportateurs du Canada  
[mike.holden@cme-mec.ca](mailto:mike.holden@cme-mec.ca)